



Durbuy, le 12 mars 2024.

SL
GD

Maîtres PIERARD & DUMOULIN ²

Avenue de la Toison d'Or, 67

6900 Marche-en-Famenne

Concerne :

Renseignements notariaux.
rue Rome, 11 à 6940 Durbuy

Agent traitant :
Vincent Cornet

vincent.cornet@durbuy.be



Maîtres PIERARD & DUMOULIN ²,

Veillez trouver, ci-joint, suite à votre demande dont référence ci-dessus.

Nous vous prions de croire, Maîtres, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Le Directeur Général,

Olivier BRISBOIS



Le Bourgmestre,

Philippe BONTEMPS

Administration Communale
☒ Basse Cour, 13
6940 Barvaux

☎ 086/219.811 (général)
☎ 086/219.826 (Urbanisme)

www.durbuy.be

Jours et heures d'ouverture

Lundi au vendredi
de 09 H. à 12 H sur rdv.



INFORMATIONS NOTARIALES

Formulaire III B

Maîtres,

En réponse à votre demande d'informations réceptionnée en date du 12/03/2024 relative à un bien sis à 6940 Durbuy, rue Rome, 11, sur une parcelle cadastrée division 6, section B numéro 474C, 476C et appartenant à (aux) propriétaire(s) suivant(s) :

Nous avons l'honneur de vous adresser ci-après les informations visées à l'article D.IV. 99 du CoDT et du Patrimoine :

Le bien en cause :

Considérant que le bien est situé en **zone d'habitat à caractère rural (art. 27) dans un périmètre d'intérêt culturel, historique ou esthétique** au plan de secteur plan de secteur de Marche-La Roche adopté par Exécutif Régional Wallon du 26/03/1987 , et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis d'urbanisme après le 1er avril 1977.

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis de lotir.

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis d'urbanisation.

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun certificat d'urbanisme n°1.

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun certificat d'urbanisme n°2.

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucune déclaration environnementale.

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis d'environnement.

Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis unique.

Le bien ne disposait pas d'une attestation de sécurité permettant la location touristique, mais celle-ci est liée au propriétaire.

En cas de vente du bien, si besoin, le nouvel acquéreur doit faire les démarches nécessaires pour avoir une nouvelle attestation.

Démarches à faire auprès de Monsieur : antoine.jamotton@durbuy.be

La création d'un gîte ou hébergement touristique est soumise à demande de permis d'urbanisme.

(renseignement : urbanisme@durbuy.be)

Le bien a été construit ou cadastré la première fois avant 1850.

Le bien n'est pas en zone égouttée

Le bien bénéficie d'un accès à une voirie suffisamment équipée en eau, électricité, pourvue d'un revêtement solide et d'une largeur suffisante, compte tenu de la situation des lieux.

Tous les renseignements complémentaires se retrouvent sur la fiche des contraintes ci-jointe.

Remarques

- ☒ En ce qui concerne les constructions construites sur le bien, aucune garantie ne peut être donnée sur le fait qu'elles soient toutes couvertes par un permis en bonne et due forme sans une visite préalable des lieux.

- ☒ Le bien pourrait être grevé d'emprise en sous-sol ou de servitude de ce type, il y a lieu de s'adresser aux sociétés gestionnaires. Afin que les actes notariés puissent être passés sans retard et respecter le délai, il nous est impossible de vous fournir les renseignements prévus à l'art. 150 bis § 1-7 relatif à l'équipement de la voirie concernée en matière d'eau et d'électricité. Nous invitons donc les futurs acquéreurs à prendre contact avec la S.W.D.E, rue Saintraint 14 à 5000 Namur et avec Interlux, Avenue Patton 237 à 6700 Arlon.

Par le Collège,

Le Directeur Général,



Olivier BRISBOIS

Le Bourgmestre,



Philippe BONTEMPS



Durbuy, le 12 mars 2024.

Maîtres PIERARD & DUMOULIN ²

Avenue de la Toison d'Or, 67

6900 Marche-en-Famenne

Réf. Arlon :

Concerne :
Redevance sur les
renseignements
Administratifs urbanistiques

Maîtres PIERARD & DUMOULIN ²,

La délivrance de renseignements administratifs urbanistiques est soumise à une redevance de 24,80 €/heure avec un forfait minimum de 50 €. (Règlement du Conseil Communal du 1er octobre 2018 approuvé par le Ministère des Pouvoirs locaux le 20-12-2018.

Vous êtes invité à en virer le montant sur le compte de la Ville de Durbuy, dans les quinze jours à dater de la réception des renseignements administratifs urbanistiques sollicités.

Le virement pour un montant de **50,00 €.-** mentionnera les références suivantes :

PB n° 2024/RN/0117.

Code IBAN : BE72091000503116.

Code BIC : GKCCBEBB

BNP
15/3

Nous vous prions d'agréer, Maîtres, à l'expression de nos sentiments distingués.

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Le Directeur Général,

Olivier BRISBOIS

Le Bourgmestre,



Philippe BONTEMPS



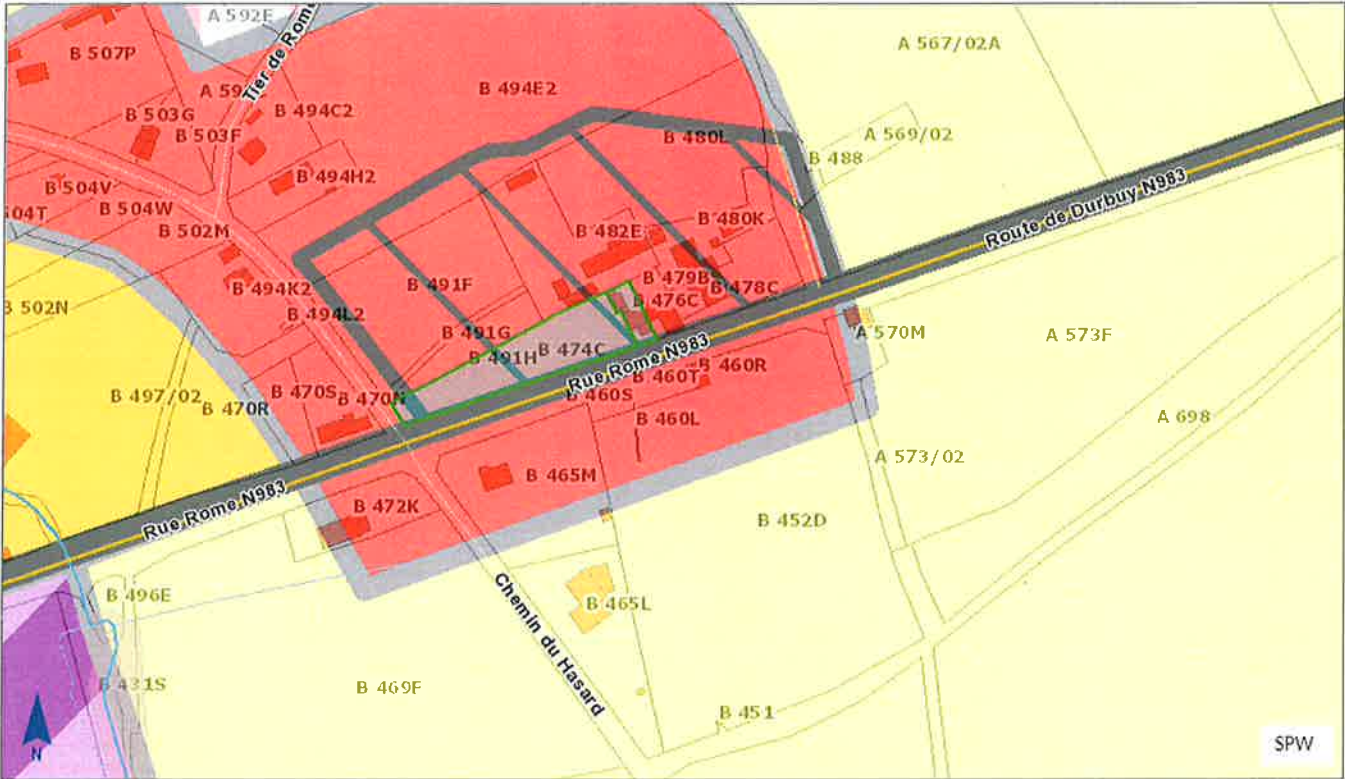
Administration Communale
Basse Cour, 13
6940 Barvaux

☎ 086/219.811 (général)
☎ 086/219.826 (Urbanisme)

www.durbuy.be

Jours et heures d'ouverture

Lundi au vendredi
de 09 H. à 12 H sur rdv.



V	Division: DURBUY 6 DIV/GRANDHAN/ Numéro: B 474 C Situation: ROME LA FERME , Superficie: 2417 Revenu cadastral total: 14 Nature: JARDIN Année de construction:
V	Division: DURBUY 6 DIV/GRANDHAN/ Numéro: B 476 C Situation: R ROME , 11 Superficie: 315 Revenu cadastral total: 535 Nature: MAISON Année de construction: avant 1850

Enquête notaire

Parcelle concernée	Division: DURBUY 6 DIV/GRANDHAN/ Section: B Numéro: B 474 C INS: 83012 Surface calculée: 24.17 ares Adresse de la parcelle (Source:ICAR):
Plan de secteur	<u>Nom du plan du secteur d'aménagement :</u> MARCHE-LA ROCHE 1 Zone(s) d'affectation: Habitat (100% soit 24.17 ares) <u>Surcharges du plan de secteur</u> Périmètre d'intérêt culturel, historique ou esthétique <u>Prescriptions supplémentaires</u> Prescription supplémentaire : Non <u>Avant-projet et projet de modification du plan de secteur</u> Infrastructures en avant-projet ou projet : Non Périmètres des avant-projets et projets : Non
Guides Régionaux d'Urbanisme	Parcelle située en GRU - Anciennement Zones Protégées en matière d'Urbanisme : Non Parcelle située en GRU - Anciennement Périmètres de Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural: Non Parcelle située en GRU - Accès aux personnes à mobilité réduite: Oui Code carto: 83012-RMR-0001-01 Libellé: Durbuy Historique dossier: arrêté du 19/12/1984 modifié les 25/02/1999, 20/05/1999 et 25/01/2001 Liendoc: <u>ICI</u> Parcelle située en GRU - Enseignes et dispositifs de publicité: Oui Code carto: 83012-REP-0001-01 Libellé: Durbuy Historique dossier: arrêté du 15/11/1990, arrêté du 06/09/1991 Liendoc: <u>ICI</u> Parcelle située en GRU - Qualité acoustique des constructions: Non
Guides Communaux d'Urbanisme	Parcelle située en GCU - Anciennement Règlements Communaux d'Urbanisme: Non Parcelle située en GCU - Anciennement Règlements Communaux de Bâtisse: Non
Schéma de Développement Communal	Parcelle située en SDC - Anciennement Schéma de Structure communaux: Non
Permis d'Urbanisation	Parcelle située dans un permis d'urbanisation (anc. lotissement): Non
Rénovation urbaine	Parcelle située dans un périmètre de rénovation urbaine: Non
Revitalisation urbaine	Parcelle située dans un périmètre de revitalisation urbaine: Non
Sites à réaménager (SAR)	Parcelle située dans un SAR: Non
Périmètre de reconnaissance économique	La parcelle se trouve dans un périmètre de reconnaissance économique: Non
Schéma d'Orientation local	Parcelle concernée par un SOL: Non
Périmètre de remembrement urbain	Parcelle située dans un périmètre de remembrement urbain: Non
Zones d'assainissement	1 type(s) de zone(s) : Autonome (RAA)
Cours d'eau	Voies navigables: Non A 50 mètres: Non Non navigables de 1ère catégorie: Non A 50 mètres: Non Non navigables de 2ème catégorie: Non A 50 mètres: Non Non navigables de 3ème catégorie: Non A 50 mètres: Non Non navigables non classés: Non A 50 mètres: Non Dont la catégorie n'a pas été définie: Non A 50 mètres: Non
Aléa d'inondation	20 zone(s) d'aléa: Aléa faible Classement: Aléa faible par ruissellement

Attention, les aléas "très faible" sont à consulter uniquement sur carte (échelles inférieures au 1:25.000).

Cette catégorie ne peut être complétée automatiquement dans cette fiche.	Aléa faible Classement: Aléa faible par ruissellement
	Aléa faible Classement: Aléa faible par ruissellement
	Aléa faible Classement: Aléa faible par ruissellement
	Aléa faible Classement: Aléa faible par ruissellement
	Aléa faible Classement: Aléa faible par ruissellement
	Aléa faible Classement: Aléa faible par ruissellement
	Aléa faible Classement: Aléa faible par ruissellement
	Aléa faible Classement: Aléa faible par ruissellement
	Aléa faible Classement: Aléa faible par ruissellement
	Aléa faible Classement: Aléa faible par ruissellement
	Aléa faible Classement: Aléa faible par ruissellement
	Aléa faible Classement: Aléa faible par ruissellement
	Aléa faible Classement: Aléa faible par ruissellement
	Aléa faible Classement: Aléa faible par ruissellement
	Aléa faible Classement: Aléa faible par ruissellement
	Aléa faible Classement: Aléa faible par ruissellement
	Aléa faible Classement: Aléa faible par ruissellement
Axe de ruissellement concentré	Parcelle traversée par un axe de ruissellement concentré: Oui Parcelle située à moins de 20 mètres d'un axe de ruissellement concentré: Oui
Zone de prévention des captages (SPW)	Parcelle située dans une zone de prévention forfaitaire (II): Non Parcelle située dans une zone de prévention arrêtée (II) : Non Parcelle située dans une zone de surveillance arrêtée III : Non
Parc naturel	Parcelle située dans un parc naturel: Non
Liste des arbres et haies remarquables	Un arbre se trouve dans la parcelle: Non Un arbre se trouve à moins de 5 mètres de la parcelle: Non Un arbre se trouve à moins de 10 mètres de la parcelle: Non Une haie ou un alignement d'arbres se trouve dans la parcelle: Non Une haie ou un alignement d'arbres se trouve à moins de 5 mètres de la parcelle: Non Une haie ou un alignement d'arbres se trouve à moins de 10 mètres de la parcelle: Non

	Une zone de haie remarquable se trouve dans la parcelle: Non Une zone de haie remarquable se trouve à moins de 5 mètres de la parcelle: Non Une zone de haie remarquable se trouve à moins de 10 mètres de la parcelle: Non La parcelle se trouve dans une zone AHREM: Non
ADESA - Points et lignes (PVR/LVR)	Sélection située dans un PIP: Non Sélection située à moins de 200 mètres d'une vue remarquable: Non
Zone Natura 2000	Parcelle non située dans le périmètre d'une zone Natura 2000
Zone Natura 2000 (100m)	Parcelle non située à moins de 100 mètres du périmètre d'une zone Natura 2000
Servitudes La couche des servitudes n'a plus été actualisée depuis plusieurs années et n'est donc plus à jour. Au fur et à mesure des mises à jour du plan parcellaire cadastral, cette couche finira par complètement disparaître.(Source: SPF - Cadmap)	Le cadastre a connaissance d'une servitude qui traverse la parcelle: NON
Wateringue	Parcelle contenant une wateringue: Non
Canalisations de gaz Fluxys	Parcelle traversée par une canalisation 'Fluxys': Non Canalisation 'Fluxys' à une distance inférieure à 250 mètres: Non
Seveso	Localisation ponctuelle des entreprises SEVESO: Non Zones contours des entreprises SEVESO: Non Zones vulnérables provisoires SEVESO: Non Zones vulnérables SEVESO: Non
Banque de données de l'Etat des Sols:	Parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols ont été réalisées ou sont à prévoir (Art. 12 §2 et 3 du Décret) : Non Parcelles concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation (Art. 12 §4 du Décret) : Non
Zones de consultation obligatoires du sous-sol	La parcelle n'a pas une présence de carrières souterraines La parcelle n'a pas une présence de puits de mines La parcelle n'a pas une présence potentielle d'anciens puits de mines La parcelle n'a pas une présence de minières de fer La parcelle n'a pas une présence de karst
Cavité souterraine d'intérêt scientifique	Parcelle située dans une cavité: Non
Eboulement	Parcelle concernée par une contrainte physique relative aux éboulements : Non La parcelle est concernée par un versant supérieur à 30° : Non
Patrimoine - Biens classés et zones de protection	Parcelle contenant un monument classé : Non Parcelle contenant un site classé : Non Parcelle contenant un ensemble architectural classé : Non Parcelle contenant un site archéologique classé : Non Parcelle contenant une zone de protection : Non
Inventaire du patrimoine immobilier culturel:	Inventaire du patrimoine immobilier culturel : Non
Carte archéologique	La parcelle est concernée par la carte archéologique: Oui (81% soit 19.61 ares)
Chemin de Grande Communication (Liège)	Parcelle située à proximité d'un Chemin de Grande Communication: Non
Modifications à l'atlas de la voirie vicinale (Source:SPW)	Modifications à l'atlas de la voirie vicinale: Non
Périmètres de remembrements et d'aménagements fonciers	Parcelle concernée par un périmètre de remembrements et d'aménagements fonciers: Non

Parcelle concernée	Division: DURBUY 6 DIV/GRANDHAN/ Section: B Numéro: B 476 C INS: 83012 Surface calculée: 3.15 ares Adresse de la parcelle (Source:ICAR): Rue Rome 11 , 6940 Petithan
Plan de secteur	<u>Nom du plan du secteur d'aménagement :</u> MARCHE-LA ROCHE 1 Zone(s) d'affectation: Habitat (100% soit 3.15 ares) <u>Surcharges du plan de secteur</u>

Périmètre d'intérêt culturel, historique ou esthétiquePrescriptions supplémentaires

Prescription supplémentaire : Non

Avant-projet et projet de modification du plan de secteur

Infrastructures en avant-projet ou projet : Non

Périmètres des avant-projets et projets : Non

Parcelle située en GRU - Anciennement Zones Protégées en matière d'Urbanisme : Non

Parcelle située en GRU - Anciennement Périmètres de Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural: Non

Parcelle située en GRU - Accès aux personnes à mobilité réduite: **Oui**

Code carto: 83012-RMR-0001-01

Libellé: Durbuy

Historique dossier: arrêté du 19/12/1984 modifié les 25/02/1999, 20/05/1999 et 25/01/2001

Liendoc: [Ici](#)Parcelle située en GRU - Enseignes et dispositifs de publicité: **Oui**

Code carto: 83012-REP-0001-01

Libellé: Durbuy

Historique dossier: arrêté du 15/11/1990, arrêté du 06/09/1991

Liendoc: [Ici](#)

Parcelle située en GRU - Qualité acoustique des constructions: Non

Parcelle située en GCU - Anciennement Règlements Communaux d'Urbanisme: Non

Parcelle située en GCU - Anciennement Règlements Communaux de Bâtisse: Non

Parcelle située en SDC - Anciennement Schéma de Structure communaux: Non

Parcelle située dans un permis d'urbanisation (anc. lotissement): Non

Parcelle située dans un périmètre de rénovation urbaine: Non

Parcelle située dans un périmètre de revitalisation urbaine: Non

Parcelle située dans un SAR: Non

La parcelle se trouve dans un périmètre de reconnaissance économique: Non

Parcelle concernée par un SOL: Non

Parcelle située dans un périmètre de remembrement urbain: Non

1 type(s) de zone(s) :
Autonome (RAA)Voies navigables: Non A 50 mètres: Non
Non navigables de 1ère catégorie: Non A 50 mètres: Non
Non navigables de 2ème catégorie: Non A 50 mètres: Non
Non navigables de 3ème catégorie: Non A 50 mètres: Non
Non navigables non classés: Non A 50 mètres: Non
Dont la catégorie n'a pas été définie: Non A 50 mètres: Non

2 zone(s) d'aléa:

Aléa faible

Classement: Aléa faible par ruissellement

Aléa faible

Classement: Aléa faible par ruissellement

Parcelle traversée par un axe de ruissellement concentré: **Oui**Parcelle située à moins de 20 mètres d'un axe de ruissellement concentré: **Oui**

Parcelle située dans une zone de prévention forfaitaire (II): Non

Parcelle située dans une zone de prévention arrêtée (II) : Non

Parcelle située dans une zone de surveillance arrêtée III : Non

Parcelle située dans un parc naturel: Non

Un arbre se trouve dans la parcelle: Non

Un arbre se trouve à moins de 5 mètres de la parcelle: Non

Un arbre se trouve à moins de 10 mètres de la parcelle: Non

Une haie ou un alignement d'arbres se trouve dans la parcelle: Non

Une haie ou un alignement d'arbres se trouve à moins de 5 mètres de la parcelle: Non

Une haie ou un alignement d'arbres se trouve à moins de 10 mètres de la

Guides Régionaux d'Urbanisme**Guides Communaux d'Urbanisme****Schéma de Développement Communal****Permis d'Urbanisation****Rénovation urbaine****Revitalisation urbaine****Sites à réaménager (SAR)****Périmètre de reconnaissance économique****Schéma d'Orientation local****Périmètre de remembrement urbain****Zones d'assainissement****Cours d'eau****Aléa d'inondation**

Attention, les aléas "très faible" sont à consulter uniquement sur carte (échelles inférieures au 1:25.000). Cette catégorie ne peut être complétée automatiquement dans cette fiche.

Axe de ruissellement concentré**Zone de prévention des captages (SPW)****Parc naturel****Liste des arbres et haies remarquables**

12/03/2024 10:08	Recherche des contraintes
	parcelle: Non Une zone de haie remarquable se trouve dans la parcelle: Non Une zone de haie remarquable se trouve à moins de 5 mètres de la parcelle: Non Une zone de haie remarquable se trouve à moins de 10 mètres de la parcelle: Non La parcelle se trouve dans une zone AHREM: Non
ADESA - Points et lignes (PVR/LVR)	Sélection située dans un PIP: Non Sélection située à moins de 200 mètres d'une vue remarquable: Non
Zone Natura 2000	Parcelle non située dans le périmètre d'une zone Natura 2000
Zone Natura 2000 (100m)	Parcelle non située à moins de 100 mètres du périmètre d'une zone Natura 2000
Servitudes La couche des servitudes n'a plus été actualisée depuis plusieurs années et n'est donc plus à jour. Au fur et à mesure des mises à jour du plan parcellaire cadastral, cette couche finira par complètement disparaître.(Source: SPF - Cadmap)	Le cadastre a connaissance d'une servitude qui traverse la parcelle: NON
Wateringue	Parcelle contenant une wateringue: Non
Canalisations de gaz Fluxys	Parcelle traversée par une canalisation 'Fluxys': Non Canalisation 'Fluxys' à une distance inférieure à 250 mètres: Non
Seveso	Localisation ponctuelle des entreprises SEVESO: Non Zones contours des entreprises SEVESO: Non Zones vulnérables provisoires SEVESO: Non Zones vulnérables SEVESO: Non
Banque de données de l'Etat des Sols:	Parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols ont été réalisées ou sont à prévoir (Art. 12 §2 et 3 du Décret) : Non Parcelles concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation (Art. 12 §4 du Décret) : Non
Zones de consultation obligatoires du sous-sol	La parcelle n'a pas une présence de carrières souterraines La parcelle n'a pas une présence de puits de mines La parcelle n'a pas une présence potentielle d'anciens puits de mines La parcelle n'a pas une présence de minières de fer La parcelle n'a pas une présence de karst
Cavité souterraine d'intérêt scientifique	Parcelle située dans une cavité: Non
Eboulement	Parcelle concernée par une contrainte physique relative aux éboulements : Non La parcelle est concernée par un versant supérieur à 30° : Non
Patrimoine - Biens classés et zones de protection	Parcelle contenant un monument classé : Non Parcelle contenant un site classé : Non Parcelle contenant un ensemble architectural classé : Non Parcelle contenant un site archéologique classé : Non Parcelle contenant une zone de protection : Non
Inventaire du patrimoine immobilier culturel:	Inventaire du patrimoine immobilier culturel : Non
Carte archéologique	La parcelle est concernée par la carte archéologique: Oui (100% soit 3.15 ares)
Chemin de Grande Communication (Liège)	Parcelle située à proximité d'un Chemin de Grande Communication: Non
Modifications à l'atlas de la voirie vicinale (Source:SPW)	Modifications à l'atlas de la voirie vicinale: Non
Périmètres de remembrements et d'aménagements fonciers	Parcelle concernée par un périmètre de remembrements et d'aménagements fonciers: Non

Ce document n'a pas de valeur légale. Les données ne sont fournies qu'à titre indicatif.

